

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **28 (1991)**

Heft 1050

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Pas sérieux, ferait mieux de s'abstenir

De Jürg Stäubli à Werner K. Rey, les banques font confiance... et épongent les pertes en puisant dans leurs réserves.

(y) Ceux qui rédigent des petites annonces matrimoniales seraient-ils plus raisonnables que les très sérieux banquiers suisses ? C'est à croire, au vu des mésalliances que même les banques cantonales peuvent conclure. Aucun acrobate financier ne leur fait peur, pourvu qu'il ait ce charme particulier des escrocs de haut vol, qui fascinent par un culot superbe allié à une grande force de persuasion.

On observe que ce pouvoir de séduction opère sur les plus graves des investisseurs et les calculateurs les plus froids. Comme si ces derniers se laissaient hypnotiser par le succès rapide, oubliant qu'une ascension accélérée est souvent suivie d'une chute tout aussi précipitée. Du coup, ceux qui ne manquaient jamais de consulter le gagnant comme un oracle s'en détournent brusquement. Plus ils s'étaient entichés, plus vite ils laissent tomber. La «success story» que racontaient tous les magazines financiers devient un thème de cauchemar pour les investisseurs imprudents et de réflexion rémunératrice pour les juristes et fiduciaires.

A l'heure des comptes, ceux qui y ont mis de leur propre poche jurent qu'on ne les y reprendra pas. Les banquiers se

gardent bien de (se) faire des promesses aussi stupides. Ils préfèrent évoquer le risque de l'entrepreneur en système libéral; et s'en vont sereinement puiser dans les réserves latentes constituées à cet effet.

Certes, les choses ne se passent pas toujours aussi bien pour tout le monde: on a même vu des directeurs «écartés» par un conseil d'administration soudainement ressaisi, ou des tribunaux s'occupant finalement de manquements à l'obligation de diligence dans la gestion de fonds pour le compte de tiers. On a aussi vu des retraites aussi honorables qu'anticipées, ou des procédures s'enliser irrémédiablement.

On a vu — et on verra — de tout cela dans les affaires qui ont plus ou moins profondément inquiété ces dernières semaines: Florio Fiorini et la Sasea, Jürg Stäubli et son groupe ainsi bien sûr que Werner K. Rey et son Omni Holding ont tour à tour provoqué la peur et des nuits blanches.

Le cas du dernier cité est exemplaire: voilà un homme qui aura été pendant des mois adulé par les chroniqueurs financiers, recherché par tous les organisateurs de séminaires huppés pour investisseurs bien dotés, considéré au

minimum comme un génie de la diversification, salué comme le sauveur de certaines sociétés industrielles (Ateliers de Vevey, Sulzer, etc), honoré par la confiance de plusieurs grandes banques suisses (SBS et Banque populaire en tête), et même par les responsables de certains établissements cantonaux (banques cantonales de Berne, Vaud et Zurich notamment).

Depuis quelques semaines, c'est la ruée. Non plus vers l'or de M. Werner K. Rey, mais sur les valeurs acceptées un peu trop vite comme gages et qu'il s'agirait de réaliser, dans la (faible) mesure du possible. La différence ascende à plusieurs centaines de millions. Du beau travail en perspective pour le liquidateur de l'Omni holding et pour les conseillers juridiques des parties intéressées.

Le tout parce qu'un monsieur au beau regard de myope a su charmer, le temps d'une longue valse, la haute finance helvétique. Elle l'a cru sérieux, elle aurait mieux fait de s'abstenir... ■

Le bon sac

(réd) Maintenant que la protection de l'environnement est devenu un argument de vente, chacun redouble d'efforts pour proposer des produits — pour les plus sincères — et des emballages — pour les opportunistes — qualifiés d'«amis de la nature», d'«écologiques» ou pouvant «se dégrader sans problèmes pour l'environnement». Parmi eux, des sacs jetables fabriqués en matière plastique dégradable. «Bravo!» disent les consommateurs enthousiastes et la conscience en paix.

Mais voilà, les choses ne sont pas si simples. Car ces sacs se retrouvent pratiquement tous dans les déchets urbains dont la quasi-totalité (plus de 80%) sont brûlés dans des usines d'incinération, l'énergie dégagée par la combustion étant récupérée. Dans ces conditions, un sac en matière plastique dégradable ne présente aucun avantage par rapport à un sac composé de substances traditionnelles, par exemple le polyéthylène, tous deux pouvant être incinérés sans rejet d'émissions polluantes.

Comme quoi l'écologie ne fait pas bon ménage avec les idées reçues. ■

Source: Protection de l'environnement en Suisse, bulletin de l'Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage, 3003 Berne.

EN BREF

Le Teletext participera aussi à l'information des électeurs pour les prochaines élections fédérales. Conditions de participation: une liste dans au moins un canton et un siège dans au moins deux parlements cantonaux en Suisse alémanique et aux Grisons, et un siège dans au moins un parlement cantonal en Suisse latine. Le délai pour l'envoi des textes est échu depuis le 19 août.

Essayez de comprendre cette phrase en dialecte de Strasbourg tirée d'une colonne de l'hebdomadaire 3 paraissant à Bâle. Il s'agit d'une allusion à

une annexion de la vallée alsacienne de Münster, où beaucoup d'usages ont été importés de Suisse: «Do isch ken Gfahr, mindeschtens solang de Delamuraz in de Schwizer Rejerung isch, denne d'Grundhaltung vun dem guete Mesnsch un Politiker isch: Pas d'histoire, pas d'histoires avec François (Mitterrand)...»

Les Duden sont des dictionnaires et livres sur le bon usage de l'allemand. A la suite de la réunification des deux républiques, une édition commune vient de paraître à la place de l'édition de l'ouest (Mannheim) et de celle de l'est (Leipzig). Certains helvétismes ont aussi leur place dans ce dictionnaire. Le mot «Velozipedist» a enfin définitivement fait place à «Velofahrer».